

Ecrit par le 18 avril 2025

L'égalité économique c'est pour quand ?



A l'occasion de [la Journée internationale des droits des femmes](#) qui s'est déroulée samedi dernier, plusieurs avocats [du barreau d'Avignon](#) ont proposé un éclairage sur ce thème. Retour sur l'égalité (ou plutôt l'inégalité) économique avec [Maître Anne Barthelemy](#).

« Les grands principes affirmés sur l'égalité homme/femme n'empêchent pas le préoccupant constat d'inégalité matérielle et financière à l'occasion des séparations conjugales. En effet si durant la vie commune harmonieuse des couples le sujet de l'argent est peu abordé, lors de la rupture l'épouse, ou la partenaire de PACS, ou la concubine, se retrouve souvent dans une situation défavorable. »

Une rupture entraîne une paupérisation

« Suite à une rupture le train de vie des femmes diminue de 20 à 25%, le phénomène de paupérisation est flagrant. Les femmes en couple ont des revenus moins élevés que leur conjoint, elles sont plus concernées par les emplois à temps partiel, et accomplissent plus que les hommes les activités domestiques gratuites. Et depuis 40 ans les contrats de mariage de séparation de biens augmentent, ce

Écrit par le 18 avril 2025

qui est généralement défavorable aux femmes. »



[Maître Anne Barthelemy](#), avocate au Barreau d'Avignon

« Au fil des années beaucoup de femmes se retrouvent en état de dépendance économique, ce qui les amène souvent à retarder la séparation même quand la vie commune leur est devenue insupportable. C'est souvent l'épouse ou la compagne qui n'a pas les moyens de conserver le domicile familial qui doit se reloger dans conditions parfois précaires, avec les enfants communs. »

Une double-peine

« Environ 80% des familles monoparentales ont à leur tête des femmes, et une famille monoparentale sur 5 vit en dessous du seuil de pauvreté. Le niveau des pensions alimentaires est globalement bas, et 30% restent non recouvrées malgré l'Intermédiation Financière des Pensions Alimentaires. En sus de la charge mentale et émotionnelle due à la rupture, cette inégalité économique constitue une injuste double

Écrit par le 18 avril 2025

peine... »

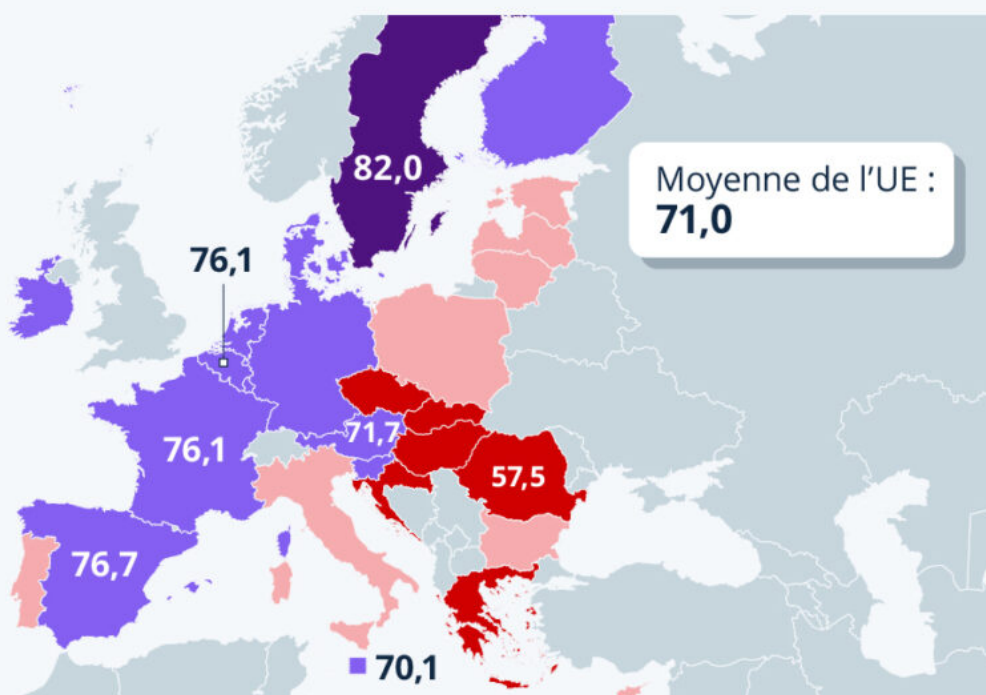
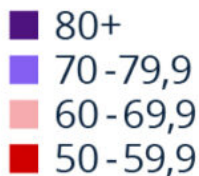
Maître Anne Barthelemy, avocate au Barreau d'Avignon

En Europe, l'égalité entre les hommes et les femmes a encore du chemin à faire

Écrit par le 18 avril 2025

États des lieux de l'égalité hommes-femmes en Europe

Résultats de l'indice d'égalité des genres en 2024
(100 = égalité totale)*



* Indice basé sur plusieurs indicateurs : niveau d'éducation, participation au marché du travail, ressources financières, exposition à la violence etc.

Source : Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)



statista

Il reste encore un long chemin à parcourir en Europe pour atteindre la pleine égalité des droits entre les femmes et les hommes. C'est en tout cas ce qui ressort de l'[Indice d'égalité des sexes 2024](#) de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, qui se base principalement sur des données de 2022.

Ecrit par le 18 avril 2025

L'indice se base sur six catégories principales : travail (qui inclut la participation au taux d'emploi), argent, éducation, temps (qui mesure les inégalités entre les sexes dans la répartition du temps consacré aux travaux domestiques et aux activités sociales), pouvoir (soit l'accès aux postes de décision dans les sphères politiques, économiques et sociales), et santé. S'y ajoutent deux autres facteurs : la violence envers les femmes, et les « inégalités croisées », désavantages durables qui résultent d'un mélange de privations économiques et de discriminations fondées sur l'identité. Avec un score de 76,1 sur 100, la France se classe sixième et plusieurs points au dessus de la moyenne des pays de l'UE, située à 71.

Comme chaque année depuis de développement de cet indice, la Suède est en tête du classement des pays de l'Union européenne, devant les Pays-Bas et le Danemark. Si des progrès sont à noter depuis la première publication de l'Indice d'égalité des sexes en 2013, l'évolution reste lente : la moyenne de l'Union européenne était alors de 63,1, et n'a ainsi augmenté que de 7,9 points en onze ans.

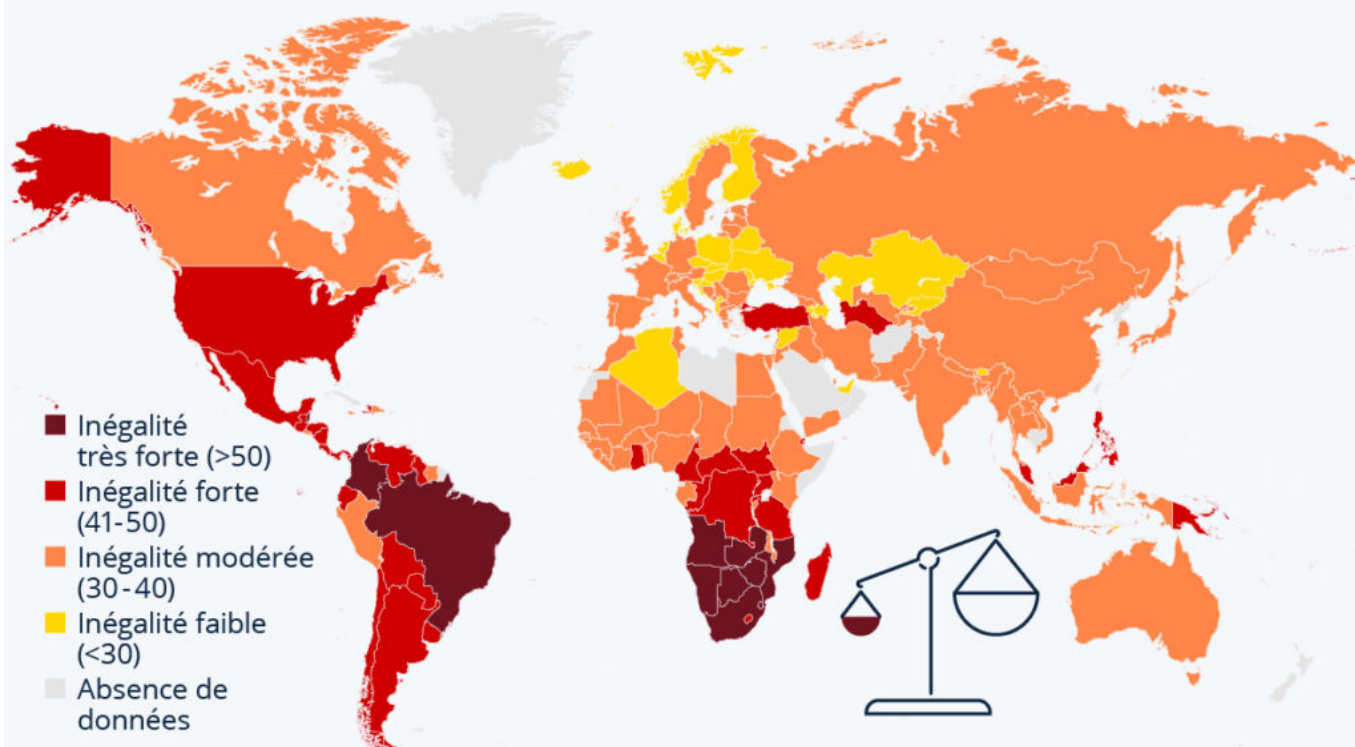
De Valentine Fourreau pour [Statista](#)

Les inégalités de revenus dans le monde

Écrit par le 18 avril 2025

Les inégalités de revenus dans le monde

Niveau d'inégalité des revenus par pays, selon l'indice de Gini (0 = égalité parfaite ; 100 = inégalité totale)*



* Derniers indices de Gini disponibles par pays en septembre 2024.

Source : Banque mondiale - Plateforme Pauvreté et Inégalités (PIP)



statista

Le dernier [rapport](#) de la Banque mondiale sur la pauvreté et la prospérité partagée offre un aperçu de la pauvreté et des [inégalités de richesse dans le monde](#). Comme le rappelle l'organisation, « la répartition inégale des revenus, de la consommation, de la richesse ou des opportunités entre les différents groupes d'une société, est reconnue depuis longtemps comme un obstacle au développement durable ». Ainsi, des inégalités de revenus élevées peuvent « entraver la réduction de la pauvreté, freiner la croissance

Écrit par le 18 avril 2025

économique, limiter l'accès aux opportunités économiques et éducatives pour les individus et réduire la cohésion sociale au sein d'un pays », tandis qu'à l'inverse, la réduction de ces inégalités est à même de « favoriser le développement du capital économique et humain ».

L'indice (ou coefficient) de Gini est une mesure statistique permettant de rendre compte de la répartition de la richesse (revenus, consommation, etc.) dans un pays : son échelle varie de 0 (égalité parfaite) à 100 (inégalité totale). Sur la base des dernières données disponibles pour chaque pays en septembre 2024, notre carte dresse un état des lieux des inégalités économiques au sein des populations à travers le monde. Au total, 49 pays présentent un indice de Gini supérieur à 40, c'est-à-dire traduisant de fortes inégalités. Les économies à fortes inégalités de revenus sont concentrées en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Afrique subsaharienne. Plus de 80 % des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont un indice de Gini supérieur à 40, la Colombie (55) et le Brésil (52) étant les pays les plus inégalitaires de la région. En Afrique subsaharienne, plus de la moitié des pays sont concernés, et les inégalités les plus fortes sont observées en Afrique australe - l'Afrique du Sud (indice de Gini de 63) et la Namibie (59) étant les pays les plus inégalitaires au monde sur la base de cet indicateur.

Les fortes inégalités de revenus sont plus fréquentes dans les pays à revenu faible et intermédiaire, ainsi que dans les pays en situation de fragilité politique et/ou touchés par des conflits. Ainsi, environ deux cinquièmes des pays à revenu intermédiaire et un tiers des pays à faible revenu présentent des niveaux d'inégalité élevés. En revanche, seule une poignée d'économies à revenu élevé affichent de fortes inégalités : le Chili, le Panama, les États-Unis et l'Uruguay.

À l'autre extrémité du spectre, l'indice de Gini est le plus faible dans les pays d'Europe du Nord, de l'Est et centrale. Le niveau d'inégalité des revenus le moins élevé au monde est mesuré en Slovaquie, en Slovénie et au Belarus (indice de Gini de 24), suivis par des pays comme les Pays-Bas, l'Islande ou encore la Tchéquie (indice de 26). Quant au coefficient de Gini de la France, il s'élevait à 32 en 2021, correspondant à une inégalité jugée modérée. À l'heure actuelle, la majorité de la population mondiale (5,6 milliards, soit 70 %) vit dans une économie où les inégalités sont considérées comme modérées, tandis qu'un nombre relativement peu élevé (609 millions, 8 %) vit dans des économies où les inégalités sont considérées comme plutôt faibles.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Les métiers les moins bien payés en France

Ecrit par le 18 avril 2025

Les métiers les moins bien payés en France

Professions avec les salaires mensuels nets moyens les plus bas en France en 2022, en équivalent temps plein

■ 1 200 € ■ 1 400 € Artisanat et commerce Agriculture
■ 1 300 € ■ 1 500 € Services sociaux et divers Industrie

	Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal		Serveurs, commis de restaurant, garçons non qualifiés
	Surveillants et aides-éducateurs dans l'enseignement		Vendeurs du commerce de fleurs
	Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture		Nettoyeurs
	Manucures, esthéticiens		Ouvriers non qualifiés des travaux publics (État et collectivités locales)
	Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers		Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration
	Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales		Assistants maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil
	Ouvriers non qualifiés divers de type industriel		Coiffeurs salariés
	Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière		Vendeurs en alimentation, tabac, presse et articles divers

Source : Insee



En France, le [salaire mensuel net médian](#) (en équivalent temps plein) dans le secteur privé se situe à un peu plus de 2 000 euros, selon les dernières données disponibles. Cela signifie que la moitié des salariés français gagnent plus que cette somme et que l'autre moitié gagne moins.

Comme le détaille notre infographie reprenant les chiffres publiés par l'[Insee](#), de nombreuses professions

Ecrit par le 18 avril 2025

perçoivent une rémunération moyenne inférieure ou égale à 1 500€ nets par mois. En tête du classement des métiers les moins bien payés en France, on trouve les ouvriers artisanaux non qualifiés, avec un salaire mensuel moyen de 1 200€ nets en 2022 - certains salaires convertis en équivalent temps plein pouvant être inférieurs au Smic. Outre l'artisanat, les secteurs des services à la personne (aides à domicile, personnels de ménage, etc.), de l'[agriculture](#) (ouvriers agricoles) et de la coiffure et des soins esthétiques sont également bien représentés parmi les métiers qui affichent les salaires les plus bas.

Parmi la quinzaine de professions les moins bien rémunérées dans le pays, on trouve également deux métiers de la fonction publique : les surveillants et aides-éducateurs des [établissements d'enseignement](#), qui ne touchaient en moyenne que 1 300€ de salaire mensuel net en 2022 (soit autour du salaire minimum légal), et les ouvriers non qualifiés des travaux publics, à 1 500€ nets en moyenne. Pour rappel, depuis le 1er janvier 2024, le montant du salaire minimum légal est de 1 398,70€ nets par mois, et il est estimé que [plus de 17% des salariés français sont au Smic](#).

Répartition des richesses et inégalités : 1% de la population mondiale possède près de la moitié des richesses

Dans le même temps, Statista a aussi dévoilé une autre étude de [Tristan Gaudiaut](#) sur la répartition des richesses dans le monde (voir graphique ci-dessous) que l'on peut mettre en parallèle avec celle sur les métiers les moins payés en France (voir ci-dessus).

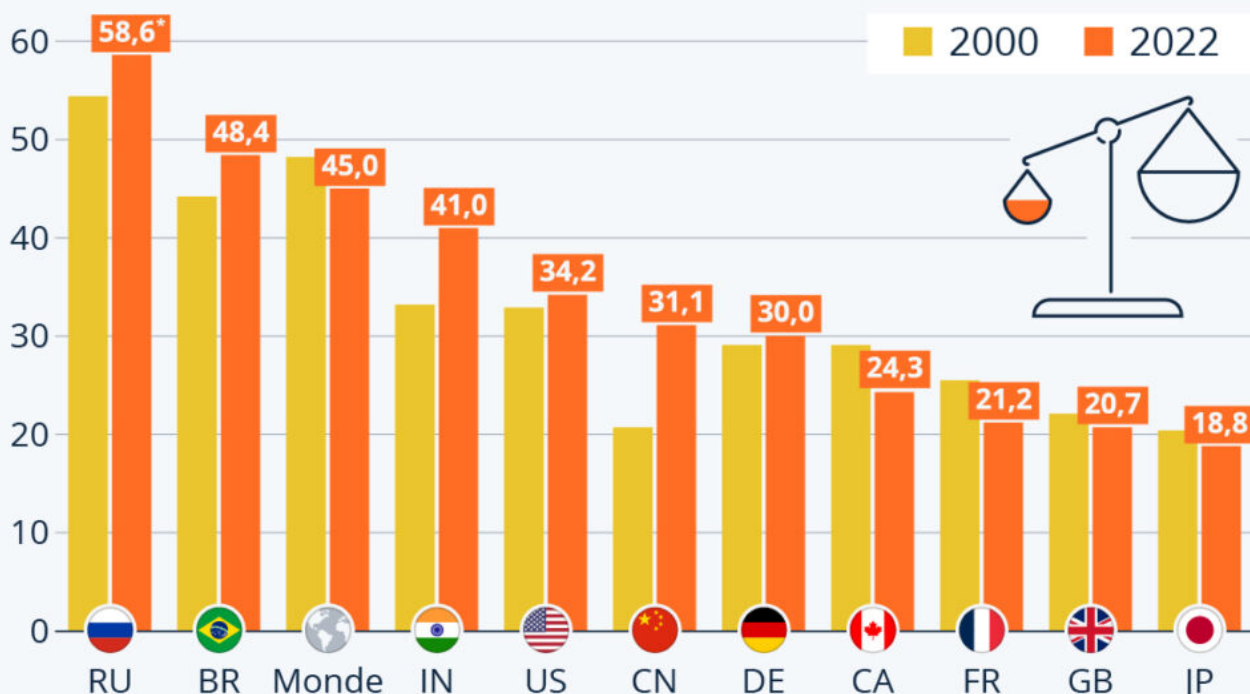
Dans la plupart des pays, les [inégalités économiques](#) ont diminué au début du XXI^e siècle, avant que la tendance ne s'inverse après la crise financière mondiale de 2007-2008, en lien notamment avec la hausse des actifs financiers, qui a eu pour effet de creuser les écarts de patrimoine. L'un des indicateurs permettant de mesurer la concentration des [richesses](#) à l'échelle mondiale, soit la part de la richesse détenue par les 1% les plus fortunés, a ainsi chuté de 48% à 43% entre 2000 et 2008. Mais elle est depuis remontée et se situait à 45% en 2022, selon les données du rapport annuel de [Credit Suisse](#).

Les inégalités de richesse (et leur dynamique) varient toutefois énormément d'un pays à l'autre. Et dans ce domaine, la Russie pourrait bien remporter la palme d'or : 1% de la population russe concentre près de 60 % des richesses nationales. Comme le montre notre graphique, ce chiffre est considérablement plus élevé que dans n'importe quelle autre grande puissance étudiée : loin devant l'Inde, les États-Unis, la Chine et l'Allemagne, où la part captée par le premier percentile varie entre 30% et 40%. À l'inverse, le Japon, le Royaume-Uni et la [France](#) font partie des économies du G20 les « moins inégalitaires » sur la base de cet indicateur. Dans ces trois pays, la tranche des 1 % les plus fortunés détient autour d'un cinquième des richesses nationales.

Ecrit par le 18 avril 2025

La part de la richesse captée par les 1 % les plus riches

Part de la richesse nationale détenue par la tranche des 1 % les plus riches dans une sélection de pays, en %



* Donnée de 2021 pour la Russie.

Source : Credit Suisse - Global Wealth Report 2023



statista

© Statista

Grandes fortunes : les personnes les plus riches du monde

Une autre étude de Statista réalisée par [Valentine Fourreau](#), vient éclairer encore davantage ce sujet sur les plus grandes fortunes au monde (voir Graphique en fin d'article).

Ecrit par le 18 avril 2025

Avec une fortune estimée à 227,8 milliards de dollars le 18 janvier par le magazine économique américain [Forbes](#), le PDG de [Tesla](#), Elon Musk, est actuellement l'homme le plus du riche du monde. La fortune du milliardaire américain a connu de nombreux rebondissements au cours des dernières années : elle était estimée à plus de 300 milliards de dollars au début de l'année 2022, avant de retomber à moins de 150 milliards de dollars en janvier 2023. Ces variations s'expliquent par des raisons conjoncturelles, comme la fluctuation de la valeur des actifs financiers, mais également par le rachat par Musk de la plateforme de microblogging Twitter/X après des mois de tergiversations.

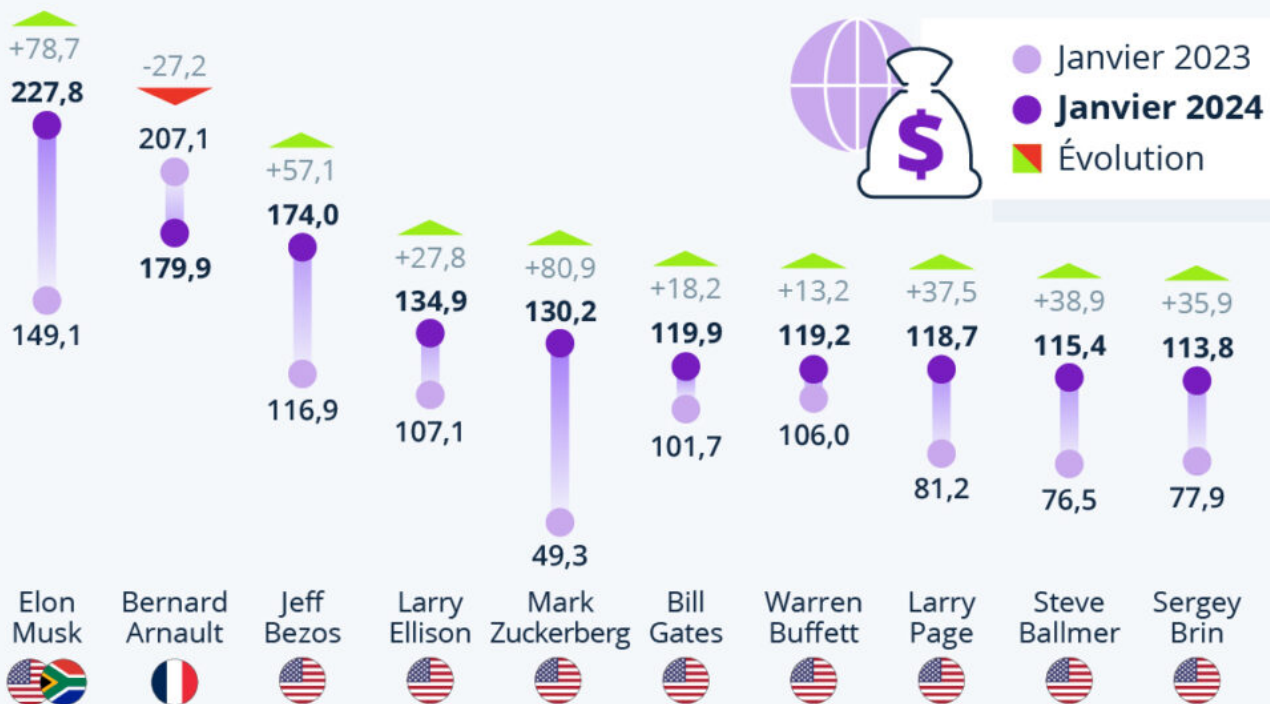
En deuxième position, on retrouve le Français Bernard Arnault, patron du conglomérat de luxe [LVMH](#), qui est également le seul européen dans le top 10 cette année. Arnault occupait la première position du classement en janvier 2023. Le reste du classement est occupé cette année par des [multimilliardaires](#) américains, dont le fondateur d'Amazon Jeff Bezos, ou encore le cofondateur de Microsoft, Bill Gates.

Cette année encore, les [femmes](#) n'arrivent que bien plus bas dans le classement. La femme la plus riche du monde, la Française Françoise Bettencourt Meyers, héritière de L'Oréal, n'arrive actuellement qu'en 15e position, avec une fortune estimée à 91,1 milliards de dollars US au 18 janvier 2024.

Écrit par le 18 avril 2025

Les personnes les plus riches du monde

Évolution des fortunes estimées des dix personnes les plus riches du monde (en milliards de dollars US)



En date du 18 janvier.
Source : Forbes



© Statista

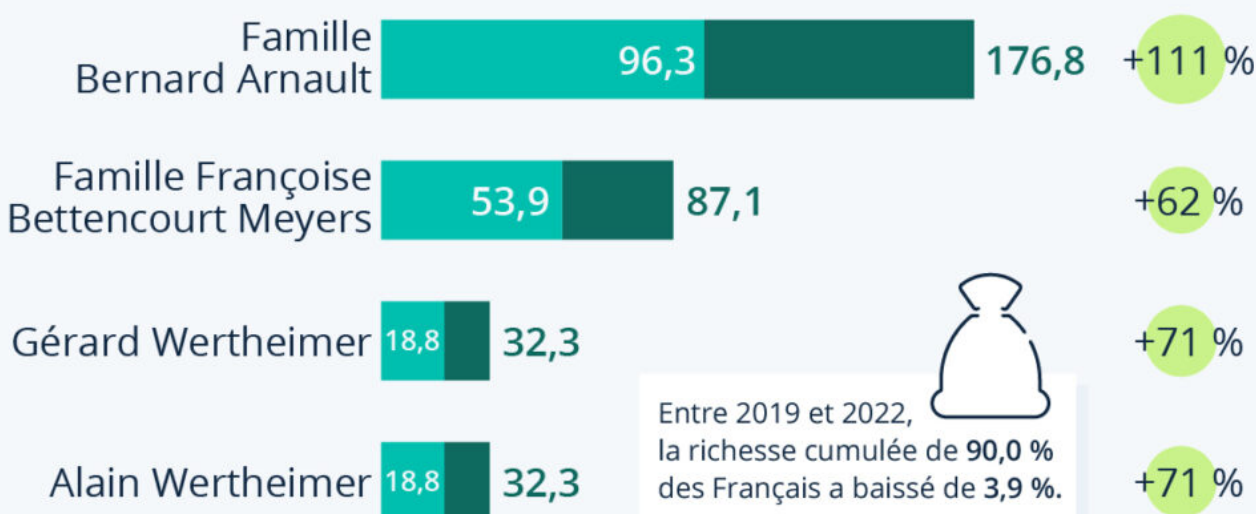
Écrit par le 18 avril 2025

La fortune des milliardaires ne cesse d'augmenter

La fortune des milliardaires ne cesse d'augmenter

Évolution des fortunes des quatre milliardaires les plus riches de France entre 2020 et 2023 (milliards d'€)*

■ 2020 ■ 2023 ● Évolution



* Patrimoine net, soit les actifs immobiliers et financiers.
Corrigé de l'inflation.

Source : Oxfam



statista

Ecrit par le 18 avril 2025

Lundi 14 janvier s'ouvrait à Davos, en Suisse, la réunion annuelle du Forum économique mondial, qui réunit cette année soixante [chefs d'État](#) et plus de 800 chefs d'entreprise. C'est également le jour qu'a choisi l'ONG Oxfam pour publier son [rapport](#), qui dénonce l'extrême concentration des richesses dans le monde depuis la pandémie, ainsi que le mélange entre intérêts publics et privés. Comme le détaille Oxfam, les cinq [hommes les plus riches du monde](#) ont doublé leur fortune depuis 2020, alors que la richesse cumulée de cinq milliards de personnes a diminué sur la même période. L'ONG appelle ainsi, entre autres, à mettre en place un [impôt sur la fortune](#) des multimillionnaires et des milliardaires (qui pourrait rapporter jusqu'à 1 800 milliards de dollars par an).

Comme le montre notre infographie, la croissance de la fortune des plus riches est également visible en France : ainsi, si la richesse combinée de 90 % des Français a baissé de 3,9 % entre 2019 et 2022, les quatre plus grosses fortunes du pays ont vu leurs patrimoines personnels augmenter de 62 à 111 % depuis le début de la pandémie de Covid-19.

De Valentine Fourreau pour [Statista](#)

Inégalités Homme/Femme : Bricolage, qui fait quoi à la maison?

Ecrit par le 18 avril 2025



À l'occasion de la journée mondiale du bricolage célébrée ce mercredi 24 mai, l'agence Flashs et le spécialiste du dépannage [Depanneo.com](https://www.depanneo.com) ont choisi de s'intéresser à la répartition au sein des couples des tâches telles que le petit bricolage, les réparations ou les dépannages, généralement considérées comme relevant davantage de la responsabilité des hommes.

Si l'inégal partage, au détriment des femmes, des tâches dites domestiques comme le ménage, les courses ou encore la confection des repas est régulièrement mis en lumière, [l'étude](#) confiée à l'Ifop auprès de plus de 1 000 Françaises montre que les hommes gardent la main sur la plupart des travaux d'entretien intérieur et extérieur de la maison.

Une nette évolution de cette vision

Cette enquête témoigne d'une évolution en la matière puisque la proportion d'hommes s'en chargeant exclusivement a nettement baissé au cours des deux dernières décennies au profit d'une plus large collaboration entre conjoints, voire de femmes prenant désormais seules les choses en main. Enfin, et parce qu'ils restent marqués du stéréotype « masculin », bricolage et petits travaux amènent souvent les hommes à refuser que leurs conjointes s'y adonnent, à surestimer leurs capacités auprès de leur entourage, et même à ressentir de la honte lorsqu'ils échouent dans leur entreprise.

Ecrit par le 18 avril 2025

LES HOMMES N'ONT PLUS LE MONOPOLE DU PETIT BRICOLAGE AU SEIN DU FOYER, MAIS CE GENRE DE TACHES RESTE MAJORITAIREMENT A LEUR CHARGE

Q : Pouvez-vous indiquer quel membre du ménage se charge de faire le petit bricolage à l'intérieur et à l'extérieur de la maison ?

Base : femmes en couple cohabitant et de moins de 80 ans



Autant vous que votre conjoint
27

Votre conjoint
52
-19 pts depuis 2005

Vous
17
+7 pts depuis 2005



Note de lecture : 52% des femmes vivant en couple sous le même toit déclarent que c'est leur conjoint qui s'occupe de faire le petit bricolage, contre 71% en 2005



Etude Ined-Insee, Effi-GGS1, 2005. Champs : personnes vivant en couple âgées de 18 à 79 ans.

© IFOP 2023 | 4



DR

La répartition des tâches dites 'masculines' dans le couple

Cette hégémonie est d'abord remise en cause du point de vue féminin. Selon leurs conjointes, 52% des hommes se chargent du petit bricolage à la maison, (71% en 2005). Interrogés à leur tour, les hommes ont une vision quelque peu différente dans la mesure où 71% d'entre eux indiquent encore assurer prioritairement ces tâches.

Vu par les Françaises, le partage entre conjoints a presque doublé sur la même période, passant de 15% à 27%, mais ne concerne que 19% des hommes répondants. De même, la part des femmes qui disent assumer seules le petit bricolage au sein du foyer est aujourd'hui de 17% (soit 7 points de plus qu'en 2005), quand les hommes ne sont que 8% à faire ce constat.

Ecrit par le 18 avril 2025



sur le profil des femmes qui déclarent se charger elles-mêmes du petit bricolage à l'intérieur et à l'extérieur de la maison

Note de lecture : 24% des femmes en couple âgées de moins de 25 ans sont dans cette situation



DR

Cependant des tâches restent « masculines » dans les faits. Les tâches que les hommes font le plus souvent seuls consistent à : faire redémarrer la batterie d'une voiture (66% s'en chargent), changer une roue crevée (62%), changer une pièce sous un lavabo (62%), boucher ou percer des trous dans un mur (60%).

Celles qui sont les plus partagées au sein des couples sont : l'ouverture des pots difficiles (54% le font autant l'une que l'autre), faire le plein de la voiture (48%), nettoyer cette dernière (44%) ou encore découper les morceaux de volaille et de viande (41%).

Les tâches qu'il arrive le plus souvent aux femmes de réaliser seules sont : peindre ou repeindre un mur ou un plafond (20% des répondantes l'indiquent), découper des morceaux de volaille et de viande (20%), faire le plein d'essence et nettoyer la voiture familiale (20%), déboucher une canalisation (16%) ...

Des tâches majoritairement vues comme non genrées par les femmes

Tenter de réparer des appareils électro- ménagers est la seule tâche que les femmes interrogées considèrent comme plus masculine que relevant des deux sexes (50% contre 48%).

DR

Les Françaises sont assez partagées sur l'allumage et l'entretien du barbecue (49% estimant que ce n'est ni masculin ni féminin contre 48% qui le voient comme masculin) et sur le fait de boucher ou percer des trous dans un mur (51% ni masculin ni féminin / 46% plutôt masculin). Monter un meuble ou une étagère sur un mur est considéré comme non genré par plus de 6 femmes sur 10 (61% contre 34% qui l'attribuent

Ecrit par le 18 avril 2025

aux hommes), de même qu'ouvrir un pot difficile (60% non genré / 31% plutôt masculin) et nettoyer la voiture (68% non genré / 22% plutôt masculin). Les répondantes sont 10% à considérer que nettoyer la voiture est une action plutôt féminine, 9% à le penser du débouchage d'une canalisation, 5% du fait de monter un meuble ou une étagère et 4% de tenter de réparer des appareils électroniques.

Les freins au changement : tensions et enjeux autour des tâches masculines

Ces tâches 'masculines' peuvent parfois être source de tensions fréquentes. Si 37% des femmes hétérosexuelles indiquent que leur conjoint en fait à peu près autant que leur père en matière de bricolage et petites réparations, elles sont 33% à dire qu'il en fait aujourd'hui plus et à peine plus d'une sur cinq (21%) qu'il en fait moins. 52% des femmes interrogées dans cette étude font état de tensions avec leur conjoint lorsqu'il s'agit de bricoler. 16% font même état de disputes qui ont lieu souvent ou presque tout le temps.

Les hommes évoquent également des tensions, ils sont 47% à l'indiquer, dont 12% souvent ou presque tout le temps.

DR

Peut-on alors parler de virilité mal placée ? 37% des Français ont déjà refusé que leur conjointe exécute des petits travaux de ce type à la maison. Une proportion qui grimpe à

46% chez les ouvriers et 47% chez les titulaires d'un CAP-BEP. Le stéréotype de virilité renvoyé par le bricoleur accompli amène un certain nombre d'hommes à surestimer leurs compétences face au cercle familial. Ils sont ainsi quelque 30% à s'être vanté de qualités dépassant la réalité, une attitude plutôt marquée chez les plus jeunes puisque 45% des 18-34 ans sont dans ce cas.

DR

Entreprendre un bricolage ou une réparation n'est pas toujours couronné de succès, il arrive même que l'échec engendre un sentiment de honte chez celui qui s'y est risqué, comme en témoignent 4 hommes sur 10 dans cette étude. Afin de limiter les dégâts tout en sauvant la face, une petite proportion d'hommes (15%) fait appel à une aide extérieure, mais sans le dire à leurs proches ! Là encore, les plus jeunes sont les plus cachottiers, 38% des 18-34 ans gardant pour eux seuls le mérite d'un bricolage réussi grâce à un tiers.

DR

Le point de vue de l'expert

« Une forme d'inertie existe toujours dans le processus de répartition des tâches, les unes étant considérées comme féminines, les autres comme masculines, explique François Kraus, directeur du pôle genre, sexualités et santé sexuelle de l'Ifop. Malgré #MeeToo et une remise en cause croissante des rôles des genres, il y a toujours des tâches associées aux hommes, et qu'ils prennent en charge. Cette étude montre ainsi que le bricolage, l'entretien de la maison, la voiture ou encore le barbecue sont des activités qui restent à dominante masculine. Elle témoigne également du fait que les femmes s'autonomisent et

Écrit par le 18 avril 2025

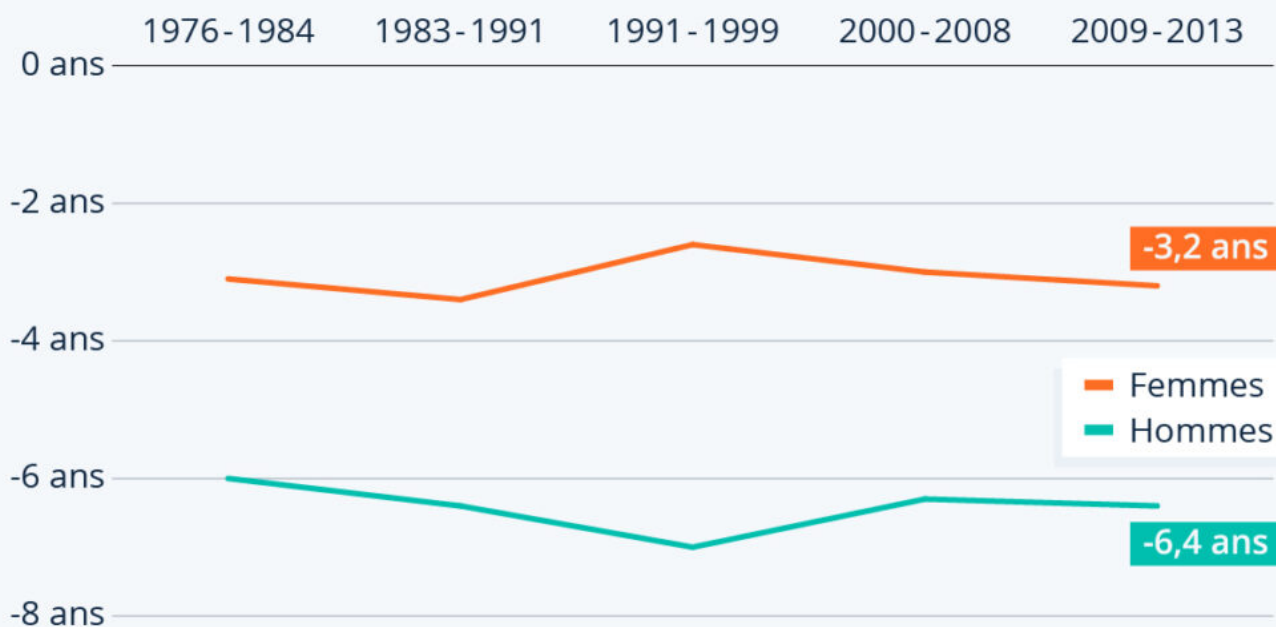
expriment la volonté de dégenrer les tâches dévolues aux hommes, qu'elles considèrent majoritairement comme mixtes. Toutefois, et dans les faits, on assiste sans doute à une résistance des hommes à laisser les femmes s'investir dans ce domaine, car ils estiment qu'il relève de leur rôle de genre, voire qu'ils ne seraient pas de 'vrais hommes' s'ils les laissaient faire. Après, même si la répartition des tâches ménagères est encore très inégale, les hommes ne font pas rien à la maison. Mais ils s'investissent avant tout dans des activités de l'ordre de l'exceptionnel, qui se voient et sont socialement valorisées car contribuant à l'amélioration du logement. Tâches qui, par ailleurs, ne sont pas aussi chronophages que celles assumées quotidiennement par les femmes. »

Espérance de vie : les inégalités sociales persistent

Écrit par le 18 avril 2025

Espérance de vie : les inégalités sociales persistent

Écart d'espérance de vie à 35 ans des ouvriers par rapport aux cadres supérieurs en France depuis 1976



Écart moyen basé sur les conditions de mortalité aux périodes indiquées.

Source : Insee



statista

Les inégalités d'[espérance de vie](#) entre les groupes socioprofessionnels résultent d'un ensemble de facteurs. Comme le résume l'Observatoire des inégalités, « la qualité et l'accessibilité du système de soins jouent un rôle secondaire par rapport aux conditions et à la durée du travail, l'attention portée au corps, l'alimentation ou les modes de vie en général ». C'est ce qui explique en partie que l'[espérance de vie des femmes](#) est globalement plus élevée que celle des hommes.

Ecrit par le 18 avril 2025

Depuis les années 1970 en France, l'espérance de vie à l'âge de 35 ans a augmenté en moyenne de 5,5 ans pour les femmes et de 6,7 ans pour les hommes. Mais comme le révèlent les données de l'[Insee](#) présentées dans notre graphique, les inégalités sociales vis-à-vis de l'espérance de vie n'ont en revanche pas diminué. Ainsi, l'écart moyen d'espérance de vie à 35 ans des ouvriers par rapport aux cadres supérieurs est resté d'environ 6 ans au cours des cinq dernières décennies, et celui des ouvrières par rapport aux cadres supérieures d'environ 3 ans.

En d'autres termes, à 35 ans, un homme cadre peut espérer vivre jusqu'à 84 ans, contre près de 78 ans pour un ouvrier, comme le détaille un [autre graphique](#) (moyenne 2009-2013). Une femme cadre peut quant à elle espérer vivre jusqu'à 88 ans, contre un peu moins de 85 ans pour une ouvrière.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Université d'Avignon : journée autour de l'égalité ce mercredi

Écrit par le 18 avril 2025



Dans le cadre de son plan d'action pour l'égalité entre femmes et hommes, [Avignon Université](#) organise sa troisième journée sur la thématique de la prévention et l'accompagnement des violences sexuelles et sexistes, ce mercredi 15 février.

Organisée à l'attention de l'ensemble de la communauté universitaire (personnels, étudiantes et étudiants), cette journée, qui se déroulera de 11h30 à 19h30, sera également l'occasion de lancer la plateforme de signalement www.signalement.uni-avignon.fr

Déroulé de la journée

11h30-14h : Stands d'exposition et d'informations - *Hall du bâtiment sud.*

Participation des associations : Planning familial 84, Centre d'information sur les droits des femmes et familles (CIDFF84) et InterAsso Avignon.

14h-16h : Ateliers thématiques - *Espace cafétéria du Crous.*

- « Etre une femme à l'université, c'est être à sa place » animé par Jessica Sainty et Christèle Lagier, maîtresses de conférences.
- « Dispositifs, mesures de prévention et accompagnement contre les VSS dans l'encadrement des travaux de recherche » animé par Sabrina Royer, maîtresse de conférences.

Écrit par le 18 avril 2025

- « Respecte ! » animé par InterAsso Avignon.

16h-17h15 : Projection du film Briser le silence des amphis - Amphi AT01.

Introduction par Alice Béja, coproductrice (Sciences po Lille) - visioconférence.

17h15-19h30 : Table-ronde - AmphiAT01.

Participation d'Avignon Université, d'Alice Béja, de l'association de médiation et d'aide aux victimes (AMAV Avignon), du Centre d'information sur les droits des femmes et familles (CIDFF84), du Planning familial 84 et des animatrices des ateliers de l'après-midi.

Mercredi 15 février de 11h30 à 19h30 à l'université d'Avignon Campus Hannah Arendt, bâtiment sud.

N.S.

Index d'égalité professionnelle : Les évolutions 2023

Ecrit par le 18 avril 2025



Il ne reste que quelques semaines aux entreprises d'au moins 50 salariés pour publier leur index d'égalité professionnelle, le 1er mars 2023. Et ce, même si elles ont publié des mesures de correction ou des objectifs de progression au 1er septembre 2022. Comment calculer et publier correctement l'index ? Les réponses d'Anne-Lise Castell, juriste aux Editions Tissot spécialisées en droit social.

Une obligation d'information renforcée

Les entreprises d'au moins 50 salariés doivent mesurer les écarts de rémunération entre femmes et hommes à partir de 4 ou 5 indicateurs (selon l'effectif).

Elles ont ensuite l'obligation de publier la note globale de l'index et la note obtenue à chacun des indicateurs sur le site internet de l'entreprise :

- au plus tard le 1er mars de chaque année, les notes doivent rester visibles jusqu'à la publication des résultats l'année suivante.
- de manière visible et lisible, par exemple, sur la page d'accueil ou dans une rubrique facilement identifiable et accessible en deux ou trois clics.

Ecrit par le 18 avril 2025

- par tout moyen (courrier papier ou électronique, affichage, etc.) si l'entreprise ne dispose pas d'un site internet. Attention une publication sur un intranet n'est pas suffisante !

Mais aussi de les communiquer à l'administration - via le site Index Egapro du ministère du Travail et au CSE via la Base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE). Si le niveau de résultat obtenu est inférieur à 75 points, les entreprises doivent mettre en œuvre des mesures de correction et, le cas échéant, de rattrapage salarial dans un délai de 3 ans.

En 2023, l'administration devra également être informée au plus tard le 1er mars :

- des mesures de correction envisagées ou déjà mises en œuvre (score inférieur à 75 points) ;
- des objectifs de progression de chacun des indicateurs (score inférieur à 85 points) ;
- ainsi que les modalités de publication de ces mesures et de ces objectifs.

Les cas particuliers des indicateurs incalculables...

Lorsqu'il est impossible de calculer la note globale (le nombre maximal de points pouvant être obtenu est de toute façon inférieur à 75), elle n'a pas à être publiée sur le site Internet. Il en va de même si un indicateur n'est pas calculable. Il faut dans ce cas préciser au CSE pourquoi il n'a pas pu être calculé.

Quelles sont les sanctions encourues ?

L'entreprise qui ne respecte pas ses obligations s'expose à un panel de sanctions, civiles ou pénales. Le défaut de publication au 1er mars 2023, des informations relatives aux écarts de rémunération ou de définition de mesures de correction, entraîne dans un premier temps une mise en demeure de l'inspection du travail d'y remédier dans un délai minimum d'un mois. L'entreprise doit alors prouver qu'elle respecte ses obligations ou justifier de sa défaillance, au risque d'essuyer une pénalité qui peut atteindre au maximum 1 % des rémunérations et gains versés aux travailleurs au cours des périodes au titre desquelles l'entreprise ne respecte pas l'une des obligations sur l'égalité professionnelle.

Le défaut de visibilité et de lisibilité des résultats entraîne, lui aussi, une pénalité financière allant jusqu'à 1 % de la masse salariale annuelle. Une pénalité spécifique s'applique également en cas de résultat insuffisant pendant 3 années consécutives.

Enfin, si les indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et les actions mises en œuvre pour les supprimer n'ont pas été mis à disposition des élus (via la BDESE), un délit d'entrave peut être reconnu (7 500€ d'amende).

Face à ce casse-tête, des offres en ligne existent pour agir vite, éviter les erreurs et fiabiliser le calcul.

Par **Anne-Lise Castell**, juriste aux **Éditions Tissot** pour **RésoheβδοEco** - **www.reso-hebdo-eco.com**

Ecrit par le 18 avril 2025



Anne-Lise Castell, juriste aux Editions Tissot.